

Nouvelle politique régionale : vive l'esprit d'entreprise

Autor(en): **Tille, Albert / Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1601

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vive l'esprit d'entreprise

Les mesures sectorielles et conjoncturelles en faveur des régions périphériques vont laisser la place à la coopération entre privé et public, par-dessus les frontières communales et cantonales, voire nationales.

La politique régionale actuelle se base essentiellement sur la Loi fédérale de 1974 sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne (LIM). D'abord axée principalement sur les investissements collectifs, elle s'est étendue aux investissements des entreprises capables de fournir des emplois. La définition des régions de montagne a été très large. Ainsi le Jura bernois englobe Bienne et la région du Chablais couvre toute la plaine du Rhône. En trente ans, la LIM a alimenté un fonds qui a cofinancé des constructions pour près de dix-neuf milliards de francs. La

nouvelle politique régionale prévoit de ne plus alimenter ce fond. Mais comme il ne peut être éliminé d'un trait de plume, sa gestion devrait être assurée par une fondation. L'encouragement du crédit à l'hôtellerie institué en 1966 exerce un effet sur la politique régionale. Il a été profondément modifié l'an passé pour se concentrer sur les territoires où le tourisme est déjà développé.

Collaborations transnationales

Pour atténuer les effets de la crise horlogère, l'arrêté Bonny de 1978 a octroyé

une aide à la création et la restructuration d'entreprises dans les régions économiquement menacées. Remaniée plusieurs fois et rebaptisée, cette aide directe aux investissements privés dans les «régions en redéveloppement» devrait disparaître.

En 1997, un arrêté fédéral «Regio Plus» fournit une aide financière pour démarrer des projets de type organisationnel en milieu rural. Ce type d'intervention devrait servir de modèle à la nouvelle politique régionale.

Depuis 1994, la Confédération participe financièrement aux programmes INTERREG institués par l'Union européenne. Ils touchent quatre régions limitrophes de la Suisse dont celle de la région Léman-Jura-Savoie. Berne y voit une fructueuse collaboration transnationale et ne songe pas à l'abandonner.

La nouvelle loi fédérale sur la politique régionale met la priorité sur les programmes de développement de grandes entités territoriales. L'aide financière ne portera pas sur des investissements, mais sur la conception et la mise en œuvre de projets qui «encouragent l'esprit d'entreprise, renforcent la capacité d'innovation d'une région, améliorent la coopération entre institutions publiques et privées et la coopération dans et entre les agglomérations» (art 3).

En 2003, la politique régionale a chargé la caisse fédérale de la manière suivante :

LIM et cautionnements	55,6 millions
Interreg	5,4 millions
Zones en redéveloppement	7,4 millions
Total	68,4 millions

La nouvelle politique régionale ne devrait, quant à elle, coûter à terme, que 35 millions par année. La loi précise cependant (art 7) que le Parlement qui votera les crédits tiendra compte de la situation financière de la Confédération. *at*

Le paquet fiscal et les fédéralistes patentés

La récidive légitimée

Quelle tristesse de voir les fédéralistes patentés soutenir le paquet fiscal en bagatellisant la résistance ouverte des cantons ! Avec quel argument ? celui de la résignation consentante : la souveraineté fiscale cantonale a déjà été mise à mal par la loi sur l'harmonisation, les Chambres en ont donné une interprétation extensive, matérielle, si souvent qu'un empiétement supplémentaire ne change rien au rapport de force. Et si l'on fait remarquer que des dispositions violent clairement la Constitution, qu'importe, répondent les docteurs en fédéralisme, ce n'est pas la première fois ! Nouvelle conception du droit. La récidive n'est pas un cas aggravant, c'est l'amorce d'une habitude légitimante.

Le tiroir-caisse

L'opposition vigoureuse des cantons au paquet fiscal qui tant dérange la droite politique et économique, l'engagement personnel énergique et courageux des conseillers d'Etat est considéré par les fédéralistes purs comme un simple réflexe égoïste sans portée politique : ils ne font que défendre leur tiroir-caisse !

En fait, les cantons sont en première ligne pour faire face aux nouvelles données démographiques : le vieillissement de la population et son coût, les formations longues et leur coût, l'augmentation de certaines formes nouvelles de pauvreté et de marginalisation. Quand la droite dénonce abstraitement le gonflement des dépenses de l'Etat, elle nie ces nouvelles données sociales. La résistance des cantons et des conseillers d'Etat est celle de femmes et d'hommes de terrain, qui sont confrontés aux besoins d'une société en mutation. Le réflexe tiroir-caisse n'est-il pas plutôt le fait de ceux qui soutiennent la baisse spectaculaire des impôts pour quelques bénéficiaires, à l'heure des sacrifices pour tous. *ag*